

LE REVEIL SYNDICALISTE

RÉDACTION & ADMINISTRATION
Rue Arsène-Leloup
NANTES

Abonnement Annuel : 2 francs



L'émancipation
des Travailleurs
sera l'œuvre
des Travailleurs
eux-mêmes

Organe Officiel des Syndicats Ouvriers de Nantes et de la Région

Rédigé et composé exclusivement
par les Camarades syndiqués

TÉLÉPHONE 145.88

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

A qui doit profiter la semaine de 40 heures

A tous ceux qui ont intérêt à voir
se reconstituer le pouvoir d'achat
de la masse consommatrice

Aux Ouvriers et Employés

Le 19 janvier, M. Dalimier, Ministre du Travail, répondant à une interpellation sur le chômage, déclarait : « *Même lorsque la situation sera équilibrée, il y aura encore des sans-travail.* »

Il ne pouvait mieux souligner l'importance et la gravité du chômage.

Il ne pouvait mieux justifier la revendication ouvrière tendant à réduire la durée hebdomadaire du travail à quarante heures, sans diminution de salaires.

Quoi qu'on en dise, il n'existe pas d'autre moyen d'atténuer le chômage que la redistribution du travail existant entre le plus grand nombre possible de travailleurs. La semaine de quarante heures, seule, offre cette possibilité.

Mais, pour qu'elle puisse entraîner au surplus une amélioration de la situation économique générale, il faut nécessairement que le montant des salaires distribués augmente, en proportion de la réduction des heures de travail.

La quantité supplémentaire de salaire qui serait ainsi réintroduite dans la circulation contribuerait à relever le pouvoir d'achat des masses. Le chômeur, remployé du fait de la semaine de quarante heures, retrouverait donc un salaire et redeviendrait un consommateur normal en dépensant ce salaire.

L'activité commerciale, ainsi stimulée, provoquerait naturellement un regain d'activité industrielle.

Aux Commerçants

Qui donc, après l'ouvrier et l'employé retrouvant travail et salaire profiterait immédiatement de la semaine de quarante heures ?

D'abord le commerçant, dont le chiffre d'affaires se trouve sensiblement réduit du fait de l'affaiblissement général et croissant des ressources de la grande majorité des consommateurs.

Quel est l'intérêt immédiat du commerçant ? C'est d'augmenter son chiffre d'affaires pour pouvoir supporter les multiples charges qui lui sont imposées. Mais pour accroître son chiffre d'affaires, il lui faut retrouver des clients. Qui peut lui amener de nouveaux clients ? La semaine de quarante heures, destinée à transformer un nombre important de chômeurs en consommateurs normaux.

Le commerçant n'a pas intérêt non plus à voir se poursuivre et s'accroître le mouvement général de baisse des salaires déclenché depuis deux ans. Si, en plus du chômage total et partiel qui

vient diminuer la masse du salaire distribué, le taux nominal de celui-ci continue à baisser, c'est la clientèle du commerçant qui voit diminuer encore les ressources dont elle dispose et qui ne peut plus acheter autant qu'auparavant.

En réduisant le nombre des sans-travail, en commençant la liquidation du stock des bras inutilisés, qui embouteille le marché du travail et qui fait baisser le taux du salaire, la semaine de quarante heures vient encore servir l'intérêt du commerçant puisqu'elle peut constituer un frein efficace à la baisse des salaires.

Aux Agriculteurs

Il est aussi un autre citoyen qui se trouve également intéressé au succès des quarante heures, c'est l'agriculteur.

La crise l'atteint durement, lui aussi, par la baisse des prix des produits de la terre et par leur mévente. Si l'activité commerciale peut être stimulée par l'application de la semaine de quarante heures, dans les grands centres industriels, où le chômage sévit avec le plus d'intensité, la vente des produits d'alimentation augmentera, ainsi que, notamment, celle des tissus, produits de la confection, etc... Or, l'écoulement de la production agricole s'en trouvera facilité, qu'il s'agisse de denrées alimentaires aussi bien que du produit des cultures industrielles. Et si les possibilités d'écoulement augmentent, ce sont, par voie de conséquence directe, les prix les plus déprimés qui peuvent se relever dans une certaine mesure.

Ainsi, après l'ouvrier, l'employé et le commerçant, c'est à l'agriculteur que la semaine de quarante heures doit profiter.

Tous doivent s'unir

C'est pourquoi les ouvriers, les employés, les commerçants et les agriculteurs doivent associer leurs efforts pour faire aboutir rapidement cette réforme urgente et essentielle, puisqu'elle constitue à n'en point douter, la première mesure à prendre pour éviter une aggravation de la crise qui entraînerait la désorganisation définitive de la vie économique, sociale et politique.

En effet, depuis quatre années bientôt que dure la crise, nous l'avons vue successivement s'amplifier et disparaître sous de nouveaux aspects.

Après le chômage permanent qui fait payer si cruellement à la classe ouvrière la rançon du progrès technique, avec le déficit chronique qui prive l'Etat d'une portion toujours plus grande de ces ressources financières, nous le voyons maintenant prendre et garder, cependant que les mois s'écoulent, son véritable caractère de crise de régime.

En aidant la classe ouvrière à obtenir la semaine de quarante heures, les commerçants et les agriculteurs doivent comprendre qu'ils contribueront à orienter cette crise du régime vers une solution conforme à l'intérêt commun des classes laborieuses.

(Des Informations du Travail).

RIPOSTES

Sur le vif

Les chômeurs de Saint-Nazaire ayant commis la grave faute de réclamer le droit de vivre en travaillant au lieu de se borner à demander l'augmentation des allocations officielles, le parti communiste ne veut plus les connaître.

C'est si vrai que son quotidien officiel a passé soigneusement sous silence, dans son compte rendu de la séance de la Chambre des députés du 4 juillet, l'intervention remarquable de François Blanche, en faveur des ouvriers nazairiens et briérons.

Prenons note de ce nouveau geste de dépit et passons à des choses plus drôles.

Quand l'Union locale confédérée de Saint-Nazaire songea à organiser la marche sur Nantes, elle prit le soin de réunir les sans-travail pour prendre leur avis.

Cette assemblée consultative fut ouverte à tout le monde. Cela permit à un tovaritch nommé Veteau d'engager les chômeurs à repousser la proposition qui leur était faite par Jouvance au nom de ses camarades.

— Ce n'est pas sur Nantes qu'il faut marcher, s'écria-t-il, cette ville est trop près. C'est vers Paris que nous devons nous diriger...

La salle, on le pense bien, fit un succès d'hilarité à cette proposition et à son auteur.

Vint le mardi 27 juin. Quelques instants avant que le long cortège confédéré s'ébranle, on vit Veteau prendre place en tête du minuscule groupe communiste, habillé en véritable globe-trotter et portant un sac militaire sur le dos.

En l'apercevant ainsi affublé, ses amis se dirent : « Voilà un gars bien décidé à ne pas s'arrêter à Nantes. Il va sûrement prêcher d'exemple en continuant à marcher vers la capitale ! »

Ce n'était que du chiqué. A Blanche-Couvroane, c'est-à-dire à vingt et quelques kilomètres du départ, Veteau était déjà installé à l'aise dans la voiture mise à la disposition des éclopés... et des « resquilleurs » de son acabit.

Mais un autre de ceux qui déclaraient que le but assigné à la manifestation était trop rapproché de Saint-Nazaire fit mieux encore. Il s'agit du citoyen Birambeau, chef communiste local. Au lieu de prendre la route en amitié avec les copains, celui-là se fit transporter à Nantes par le chemin de fer.

N'empêche qu'on le trouva au vélodrome Petit-Breton, portant le fameux sac de Veteau et brandissant, en tête d'une centaine de purs, un immense drapeau unitaire.

« Ces faits ont bien fait rire les chômeurs », nous écrit un militant nazairien. Ils ont dû les fixer aussi sur le degré de sincérité des bluffeurs faucillés et martelés !

Eugène MOREL.

La Marche des Chômeurs Nazairiens sur Nantes

« *Le Travailleur de l'Ouest* », la presse locale ont donné un compte rendu de cette imposante démonstration, nous n'y reviendrons pas ; nous voulons seulement souligner deux faits à l'actif des U.

Dès qu'ils furent au courant de cette démonstration, ils organisèrent une réunion des chômeurs nantais à la Bourse du Travail, le même jour, à 18 heures. Mais comme leurs appels aux travailleurs restent le plus souvent sans effet, ils ont profité de la manifestation du Parc Petit-Breton pour inviter l'assistance à se rendre à leur réunion, le succès fut mince, deux cents travailleurs environ y répondirent ; à l'issue de la réunion une manifestation devait se faire dans la rue, mais le Commissaire de Police était là, et sur son ordre, elle fut supprimée ; nos farouches révolutionnaires plièrent bien docilement et sans murmurer leur drapeau et se dispersèrent, et ils eurent raison.

Un concert fut alors décidé qui eut lieu dans la grande salle de la Bourse du Travail au profit des chômeurs, l'idée était excellente, le produit devait apporter quelques adoucissements à la misère des camarades chômeurs, hélas, deux quarterons, tout au plus de travailleurs, tinrent à venir apporter leur obole à leurs camarades sans travail ; mais où étaient donc les larges masses Communistes et Unitaires ? Certes, le temps était superbe et invitait à la promenade, la pêche était ouverte, et..... alors ?

Mais au fait, les événements qui ont eu leur dénouement à la correctionnelle — il s'agissait d'un tripotage de cartes de solidarité au bénéfice des chômeurs — ne sont-ils pas également une des raisons de la non réussite de ce Concert.

Décidément, on est appelé à se dire que comme le Café de LA FRANCE, la confiance qu'a pu inspirer à un moment donné la C. G. T. U., F..... le CAMP.

ROCHET.

Pour le respect des huit heures

Les camarades sont informés qu'ils trouveront au Secrétariat de l'U. L. des formules pour signaler les ateliers et chantiers où des heures supplémentaires seraient effectuées en violation de la loi de huit heures.

Signalez toutes ces maisons pour que cesse cet abus qui est un scandale dans la période de chômage que nous subissons.

R. R.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL du PERSONNEL
des SERVICES PUBLICS
Communaux et Départementaux
de la Loire-Inférieure

COMPTE RENDU MORAL pour le 1^{er} Semestre 1933

Chers Camarades,

Conformément aux statuts du syndicat départemental, nous avons le plaisir de vous rendre compte de l'action accomplie par votre bureau au cours du semestre écoulé.

En vous donnant connaissance des travaux effectués et des résultats obtenus, nous pensons qu'il est de votre devoir de juger notre action, et par la suite soit approuver, soit nous apporter vos critiques et suggestions sur notre action à venir. Nous nous efforcerons toujours de vous donner satisfaction.

C'est en persévérant dans l'effort, en luttant sans cesse sans nous décourager que nous amènerons à nous les indifférents, qui une fois initiés, nous apporteront leur entier concours et contribueront à renforcer l'autorité de notre groupement.

BUREAU. — A la suite de l'acceptation de notre camarade Bomal au poste de secrétaire fédéral, honneur à lui bien mérité à qui connaît sa volonté de militant sincère et toujours désintéressé, sans autre prétention que celle d'accomplir sa tâche à la satisfaction de tous, le bureau a été transféré à Nantes et composé comme suit :

Secrétaire Général : BOSSIS Charles, Municipaux de Nantes.

Trésorier Général : PIN Anatole, Municipaux de Nantes.

Secrétaires-Adjoints : MOINARD Léon, Secrétaire de la Mairie de Couëron.

BOISSEAU, Municipaux de Saint-Nazaire.

THOMARÉ Armand, Municipaux de Nantes.

Trésorier-Adjoint : THIODET, Municipaux de Nantes.

Archiviste : DENIE, Municipaux de Nantes.

EFFECTIFS. — La crise actuelle a eue sa répercussion dans les services municipaux de la ville de Nantes. Une centaine de nos camarades ont été débauchés, ce qui creuse un trou dans les effectifs du syndicat.

Mais en somme nous pouvons dire qu'il ne fait que prospérer puisque chaque mois nous enregistrons de nouvelles adhésions.

A Saint-Nazaire, la situation est sans changement. Le nombre des adhérents est sensiblement le même que celui de l'année passée.

Chez les isolés ont semblé se désintéresser de la situation, une dizaine de nos camarades n'ont pas encore retiré leur carte pour 1933. Il faut pourtant qu'ils se méfient, leurs traitements sont sérieusement menacés, le conseil général a, dans sa dernière réunion, voté le principe d'une diminution de 5 % sur les traitements et indemnités des fonctionnaires du département. Nul doute que ces messieurs qui, presque tous sont maires, ne s'occupent un jour des traitements de leur personnel.

Alors, camarades, il faudra se serrer les coudes et défendre chèrement les quelques avantages que nous avons eus beaucoup de peine à obtenir.

En somme au point de vue effectifs, la situation n'est pas mauvaise dans notre département. Voici le nombre de cartes prises à ce jour.

Municipaux de Nantes : 751 contre 800 en 1932.

Municipaux de Saint-Nazaire : 217 contre 243 en 1932.

Isolés : 53 contre 55 en 1932.

Revendications. — A Nantes le cahier de revendications n'a pas encore été examiné par la commission du personnel, toutes les questions sont encore à l'étude. Le syndicat s'occupe activement de faire réunir cette commission pour en finir une bonne fois et savoir à quoi s'en tenir sur le sort de ses revendications.

A Saint-Nazaire notre camarade Boisseau a succédé à notre camarade Bomal à la tête du syndicat. Ils ont obtenu la suppression des heures supplémentaires sur les travaux et dans les bureaux. Le Conseil municipal leur a accordé satisfaction dans une de ses délibérations en ce qui concerne la péréquation des pensions de retraite, mais la question est pendante au ministère. La modification du régime de retraite et de prévoyance est encore à l'étude en mairie.

A Châteaubriant, une section a été constituée ; notre camarade Vanloo, secrétaire de mairie de cette ville s'occupe activement de ce petit groupe. Un projet de règlement de caisse de retraite est à l'étude et un cahier de revendications va être déposé.

Propagande. — Il n'a pas été fait de réunion générale au cours du premier semestre.

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois aux dates suivantes : 15 janvier, 19 Mars, 14 Mai.

Deux réunions de propagande ont été organisées : l'une à Châteaubriant le 15 Mars avec le concours des camarades Moïnard et Vanloo. Nous eûmes la satisfaction à l'issue de cette réunion d'enregistrer l'adhésion de la presque totalité du personnel municipal de cette ville.

L'autre à Nantes le 21 Mai où, malheureusement un petit nombre, trop petit en vérité de camarades, avaient répondu à l'appel du syndicat.

Représentation. — Le syndicat a été représenté par votre secrétaire à chaque réunion du cartel départemental des services publics. Il a participé activement à toutes les manifestations organisées par le dit cartel, notamment en ce qui concerne la défense de nos traitements.

Le cartel a démontré par son activité qu'il saurait déjouer les manœuvres de certains groupements de contribuables qui essaient de rendre les agents des services publics responsables du gâchis actuel.

Plus que jamais nous devons nous montrer vigilants et l'union de tous les travailleurs s'impose.

Le 26 Mars, votre secrétaire représentait le syndicat départemental à la manifestation organisée à Saint-Nazaire par la C. G. T. en faveur de la semaine de 40 heures. Les syndicats de Nantes et Saint-Nazaire avaient également envoyé des délégués.

Le 1^{er} Mai nous avons manifesté notre solidarité à nos camarades de l'industrie privée.

Le syndicat départemental a été représenté au Congrès de notre 3^{me} Région fédérale qui a eu lieu à Saint-Malo les 4 et 5 juin par votre secrétaire et par notre camarade Larue, secrétaire de Mairie à Montoir. Le compte rendu va paraître dans notre journal fédéral.

Commission Paritaire. — La Commission paritaire ne s'est pas réunie, n'ayant pas de questions pressantes à y traiter.

Le Conseil d'Administration a désigné les camarades suivants comme membres de la Commission Paritaire départementale.

TITULAIRES. — BOSSIS, Nantes ; BEAUMARD, Nantes ; BOISSEAU, Saint-Nazaire ; MOINARD, Couëron ; LARUE, Montoir ; GEEREC, Bourgneuf-en-Retz ; SEIGNARD, garde-champêtre, Montoir ; et notre camarade GEF-FRIAUD, secrétaire de la Mairie, instituteur à Saint-Jean-de-Boiseau.

SUPPLÉANTS. — THOMARÉ, Nantes ; LE GUEVEL, Saint-Nazaire ; TALLANDIE, Guémené-Penfao ; DURAND, Paimbœuf ; CHAUVAT, Varades ; FLAMOND, Trignac.

Une réclamation concernant nos camarades de Machecoul a été prise en considération par le Préfet et satisfaction partielle nous a été accordée puisque seul un de nos camarades a obtenu satisfaction. Nous espérons pouvoir obtenir quelque chose pour notre autre camarade.

REVUE D'ADMINISTRATION COMMUNALE. — Le syndicat départemental collabore activement à la revue d'administration communale. Nos camarades Moïnard et Thomaré, secrétaires-adjoints du syndicat ont envoyé des articles très intéressants concernant certaines réalisations municipales de communes de notre département.

Nous avons fait paraître un article dans la presse départementale en vue de diffuser cette intéressante revue indispensable à nos camarades secrétaires de Mairie. Nous ne saurions trop vous engager à vous y abonner (si vous n'y êtes déjà pas).

Voici, camarades, exposé succinctement le travail effectué par votre bureau au cours de ce premier semestre. Si vous trouvez manière à critiquer, ne manquez pas de le faire, si vous avez des suggestions, apportez-les.

Nous sommes camarades pour nous entraider et nous donner fraternellement conseils, et c'est par une collaboration étroite et de tous les instants, animés d'une confiance mutuelle, que nous arriverons à obtenir des conditions de vie meilleures.

Unissons-nous plus que jamais, de notre union dépendra notre force.

Pour le Bureau,
Le Secrétaire Général : BOSSIS.

Fédération des Locataires de l'Ouest
Siège Social : 111, Rue Bressigny - ANGERS

Suppression des augmentations

Nous rappelons aux locataires que la majoration annuelle de 15 % sur le prix de 1914 a été supprimée par la loi du 30 juin 1933.

En conséquence, les intéressés doivent refuser toute augmentation et, au cas où ils l'auraient subie malgré nos avis antérieurs, nous les prions de passer d'urgence dans les permanence ci-dessous indiquées, pour obtenir le remboursement et la réduction au taux limite.

Cette décision ne s'applique malheureusement pas aux Communes où un décret a supprimé les prorogations et la limitation des prix.

FERMIERS

Le délai pour demander par lettre recommandée avec accusé de réception la révision des baux à ferme, expire le 10 courant. Que les fermiers agissent de toute urgence.

Permanences : NANTES, 1, rue du Marchix ou par correspondance, 111, rue Bressigny, à Angers.

Union Départementale
des Syndicats Confédérés de la Loire-Inf^{re}

Bourses du Travail de Nantes et de St-Nazaire

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ÉDUCATION OUVRIÈRE

COLLÈGES DU TRAVAIL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Les cours d'éducation ouvrière ont fonctionné du 15 janvier au 15 mai dernier et ont donné pleine satisfaction aux professeurs et aux élèves ; les résultats obtenus en ont été si appréciés, que l'Union Départementale, en accord avec la Fédération Générale de l'Enseignement, a décidé de développer l'hiver prochain, cette œuvre indispensable de culture des travailleurs.

ZORETTI, le 15 Juin, au cours de deux magnifiques conférences faites, l'une au personnel enseignant, l'autre aux élèves et aux maîtres de l'Institut ouvrier a exposé dans quel esprit l'enseignement devait y être donné. Nous avons le plaisir de constater que l'an dernier nous avions débuté de la bonne manière. Développer les connaissances générales indispensables aux travailleurs en leur fournissant d'abord un enseignement de base : le Français ; ensuite leur permettre par des cours de géographie économique et industrielle et des cours d'histoire économique, de prendre connaissance avec le monde moderne.

Le 22 Juin, une réunion des auditeurs et des professeurs a eu lieu à la Bourse du Travail ; après un examen critique du travail fait l'an dernier, ils ont d'un commun accord organisé les cours pour l'hiver prochain.

Voici quelles sont les décisions prises. Trois séries de cours fonctionneront de la mi-octobre à la mi-mars.

1° - Un Cours de Français très élémentaire destiné à redonner aux auditeurs qui très souvent les ont oubliées, les notions indispensables en orthographe, grammaire, composition française, etc.

2° - Un Cours de Français d'un niveau plus élevé. A ce cours assisteront ceux qui, l'an passé, ont suivi avec intérêt et avec fruit les leçons données et aussi les nouveaux camarades, sortant des Cours complémentaires des E. P. S., des Ecoles Techniques par exemple, qui possèdent un bagage suffisant de connaissances élémentaires.

Il va de soi que ceux qui le désireront pourront suivre les 2 degrés d'enseignement dont l'un est le complément de l'autre.

3° Un Cours d'Histoire Economique et un Cours de Géographie Economique.

Chaque cours comprendra vingt leçons.

Le 3^e cours sera composé de 10 leçons d'histoire et 10 leçons de géographie.

Un cours de chaque série aura lieu toutes les semaines.

Les jours et les heures seront donnés ultérieurement lorsqu'ils auront été fixés d'une manière définitive.

L'an passé, les séances avaient lieu le Mardi et le Jeudi, de 18 h. 30 à 20 heures et il nous a semblé à tous que c'était les heures les plus favorables ; l'enseignement du Français était donné le Jeudi et celui de l'Histoire le Mardi. Dans l'avenir, il y aura lieu de faire les deux degrés de Français à des jours différents pour permettre aux auditeurs de bénéficier des deux séries de cours, s'ils le désirent.

Il n'est pas exagéré d'écrire que les membres de l'enseignement ont répondu avec enthousiasme à l'appel des syndicats ouvriers et de leur fédération d'industrie.

Les bonnes volontés sont si nombreuses que bien des professeurs ne sont pas employés pour l'hiver prochain, mais ils ne perdent rien pour attendre et une année ou l'autre, soit que de nouveaux cours soient organisés, soit que pour un motif ou pour un autre, certains professeurs soient dans l'impossibilité de continuer leur enseignement, ils auront leur place aux collèges du travail.

Chacun des trois cours de 20 leçons sera donné par quatre professeurs qui se chargeront respectivement de 5 séances de l'ordre suivant :

Français - 1^{er} degré (élémentaire)

M^{lle} GIRARD, Professeur à l'École Professionnelle (Vial).

M^{lle} LAUMONT, Professeur E. P. S. de garçons.

M. ROUGERIE, Professeur Ecole Pratique, Avenue de Launay.

M. CLERTÉ, Professeur E. P. S. de garçons.

Français - 2^e degré (supérieur)

M^{me} MOREAU, Professeur, Ecole Professionnelle (Vial).

M^{lle} LEBORGNE, Professeur, Ecole Professionnelle (Vial).

M^{me} CLERTÉ, Directrice, E. P. S. de jeunes filles.

M^{lle} VINET, Professeur E. P. S. de garçons.

Histoire et Géographie*Histoire Economique*

M^{lle} HUGONNAUD, Professeur E. P. S. de jeunes filles.

M. FOLINAIS, Professeur, Ecole Nationale Livet.

Géographie Economique

M^{lle} REDOULEZ, Professeur E. P. S. de jeunes filles.

M. NESPOULOUS, Professeur Ecole Nationale Livet.

L'organisation des cours pour l'hiver 1933-1934 est donc pratiquement achevée. Vers le 15 octobre, au travail.

Nous comptons sur les dirigeants des syndicats ouvriers, sur les militants des organisations de tous ordres, nous leur demandons de faire auprès de leurs adhérents, avec l'autorité que leur donnent leurs fonctions, la propagande nécessaire pour assurer aux Collèges du Travail, un auditoire nombreux et assidu.

Que chacun s'en persuade ; c'est seulement par la culture que la classe ouvrière assurera son salut.

Périodiquement des appels paraîtront dans la presse locale. Au congrès annuel de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés qui se tiendra à Saint-Nazaire le 8 octobre, la question sera largement développée.

Mais d'ores et déjà, il faut que chaque militant en parle autour de lui ; dans les organisations, dans les ateliers, dans les chantiers.

Et si, à cette propagande par la presse et par la parole, chaque membre influent des groupements ajoute la propagande par l'exemple, en se faisant inscrire le premier sur la liste des auditeurs aux Cours des Collèges du Travail, nous sommes assurés d'obtenir un éclatant succès.

Le Mercredi 21 Juin, les camarades Péneau et Péraudeau sont allés à Saint-Nazaire faire une réunion analogue à celle qui eut lieu le lendemain à Nantes et dont nous venons de faire le compte rendu.

L'hiver dernier, les cours ouvriers ont existé à Saint-Nazaire, il en sera de même à l'avenir. M. JAFFRE, Professeur à l'Ecole Pratique, se charge d'organiser la partie technique et saura obtenir le concours de ses collègues, professeurs et instituteurs.

Quant à Jouvance, nous connaissons ses qualités de propagandiste et nous sommes persuadés qu'il se chargera du recrutement.

Ainsi la Loire-Inférieure va voir naître et grandir une phalange de militants cultivés, courageux et dévoués.

Nous avons l'espoir que plus tard, sous leur direction, la classe ouvrière de notre région contribuera vaillamment à l'édification de la société meilleure dont nous rêvons, oh, grâce à J. GUEHENNO, l'humanité serait une ligue, une vaste communauté, dans laquelle l'un aidant

Dans les Scieries Mécaniques de Nantes**Un triste individu**

Un fait qui mérite d'être signalé s'est passé dans une des fabriques de caisses de Nantes où il y a un contremaître, si je puis m'exprimer ainsi, comme fort heureusement on en rencontre pas souvent ; **insolent et brutal, d'un grotesque que rien n'égale.** Ce sinistre individu est aussi d'une **incapacité notoire**, incapable, disons-nous, car s'il y a souvent des loups, pour parler le langage de la corporation, c'est à ce Monsieur que la plupart du temps en incombe la responsabilité si nous ajoutons que cet individu est d'une partialité sans bornes, nous ne supprédons personne en disant que son attitude à l'égard des ouvriers dépend surtout de la tête selon qu'elle lui plaît ou ne lui plaît pas ; c'est ce qui est arrivé à un de nos bons camarades qui lui fit une juste réflexion, mais comme il est impossible de discuter avec cet incapable, la discussion ne tarda pas à devenir une dispute, après les insultes les coups, résultat notre camarade fut **immédiatement débauché.**

Camarades, réfléchissez, voyez où nous conduit l'attitude d'un contremaître, qui a le nom, mais aucune des compétences indispensables pour un tel poste ; ne croyez-vous pas qu'il serait temps de réagir et de mettre à la raison ce triste individu que je ne nommerais pas, certain que tous vous l'avez reconnu, tant il est vrai qu'il n'a pas son pareil à Nantes. Je reviendrais sur ces faits et les mettraient au point, ce roquet grossier et brutal doit être mis à la raison et j'espère que tous nous nous mettrons résolument à la besogne, il aura la leçon qu'il mérite, nous prendrons à son égard toutes mesures nécessaires pour que ces faits ne se renouvelent pas.

Ceci dit, je fais un pressant appel à tous les camarades encore en dehors du syndicat pour qu'ils nous apportent leur adhésion, pas de questions personnelles, mais tous unis dans notre organisation syndicale, nous pourrions travailler à l'amélioration morale et matérielle de notre situation.

Que mon appel soit entendu et demain notre syndicat aura la force et l'autorité morale indispensable à la défense de nos intérêts communs.

UN SYNDIQUÉ.

Le Baigne et les Bagnards**A propos de la conférence de l'ancien forçat innocent Eugène Dieudonné**

Dieudonné est venu à Nantes le 20 juin faire une conférence sur le baigne et les bagnards.

C'est devant une salle comble, que celui qui, condamné aux travaux forcés à perpétuité, puis gracié par la suite, fit une intéressante plaidoirie pour les bagnards.

C'était un sujet d'actualité...

N'a-t-on pas, en effet, déposé sur le bureau du Sénat, un projet pour l'abolition du baigne.

N'est-il pas honteux de voir des « hommes » traités comme ils le sont à Cayenne.

Evidemment, des gens diront qu'il faut un baigne pour protéger la Société.

l'autre, chacun finirait par porter assez noblement son destin.

Le Secrétaire de l'U. D.,

PÉNEAU.

Le Secrétaire de la F. G. E.,
PÉRAUDEAU.

Oui. Mais faut-il un baigne à Cayenne.

Faut-il tuer des hommes à « petit feu », les user complètement, jusqu'au moment où, véritables loques humaines, ils iront creuver comme des chiens dans le fossé d'un chemin.

Nous reviendrons d'ailleurs un autre jour sur ce sujet.

Dieudonné, parla du baigne en général. Depuis le baigne des enfants jusqu'à Cayenne, en passant par le baigne des femmes.

Il commença par retracer en quelques mots sa vie.

Militant révolutionnaire, il fréquentait les Sociétés anarchistes. Arrêté dans l'affaire Bonnot, il ne dut de sauver sa tête, qu'aux déclarations de « Raymond la Science » qui, condamné à mort, affirma que Dieudonné n'était pas avec eux.

Condamné au baigne à perpétuité, il partit pour Cayenne, où il vécut 16 ans, jusqu'au jour, où il put enfin, accomplir l'évasion qu'il projetait depuis tant d'années.

Evadé, il fut gracié, grâce aux campagnes qu'on fit autour de son nom. Et à ce propos, ce n'est pas sans émotion qu'il rend hommage au grand journaliste Albert Londres, qui par ses articles, réussit à faire supprimer le baigne en Belgique, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Dieudonné, montra, avec beaucoup d'exactitude, la vie de ces « gosses » confiés aux colonies pénitentiaires. Privés d'affection, de douceurs, « ce sont des graines de Cayenne et de la guillotine ».

Il raconta également de célèbres évasions dans les vastes plaines du Maroni, et souligna que les évasions sont de plus en plus rares, car la plupart des évadés meurent dans les forêts vierges, ou s'enlisent dans les plaines de boue, longues parfois de 10 kilomètres.

Dieudonné termina sa conférence en prévenant les « jeunes », que le meurtre et le vol, ne sont plus des moyens pour vivre, mais qu'ils doivent surtout se serrer les coudes, et faire de « l'action syndicale ».

Le succès du conférencier fut grand.

« Populaire de Nantes, 22 - 6 ».

NOTA. — La participation aux frais a produit la somme de 558 francs, sur laquelle le camarade Dieudonné a laissé 158 francs pour la Caisse de Chômage de l'Union Départementale.

Le Syndicat Unifié des Cheminots de Nantes-Etat et la réorganisation des Réseaux**ORDRE DU JOUR :**

Le Syndicat Confédéré des Cheminots de Nantes-Etat, après avoir pris connaissance par voie de la presse, du projet de réorganisation des Réseaux qui doit être soumis incessamment au Parlement,

Constata que de plus en plus, le gouvernement est à la remorque des intérêts privés, des profiteurs du rail, et ce, au détriment des deniers publics,

Proteste énergiquement, en ce qui concerne particulièrement la région bretonne, contre la caricature de réorganisation géographique envisagée, qui semble être un défi au bon sens,

Insiste pour que soit repris le projet de la Fédération, consistant en la fusion de tous les réseaux pour la constitution d'un réseau national, qui seul permettrait de mettre fin à l'anarchie qui règne dans les transports ferroviaires ; en attendant que soit réalisée cette fusion, demande que la pointe enfoncée depuis Tours par le réseau P. O. dans le réseau

de l'Etat, soit purement et simplement abandonnée à ce dernier pour la constitution d'un réseau homogène, ce qui permettrait d'améliorer les relations par voie de fer dans cette région soumise à la néfaste influence des conventions Etat - P. O. et serait un réel progrès, tant au point de vue administratif et financier, qu'au point de vue de l'intérêt général des usagers.

Le Coin des Tramways**Syndicat des Employés et Ouvriers des Tramways et Autobus de Nantes****Camarades, reprenez ces dates !
11 et 12 Août 1933 !****25^{me} Anniversaire du Syndicat**

Le Comité fait un pressant appel aux camarades pour qu'ils assistent nombreux aux diverses phases du 25^{me} Anniversaire de notre organisation.

Ces phases sont divisées en deux parties, à savoir :

PREMIÈRE PARTIE

Le 11 Août, Bourse du Travail, à 21 heures, Réunion Générale présidée par le camarade Péneau, secrétaire de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés.

Y prendront la parole : GAUTIER François, Secrétaire Général du Syndicat.

GUINCHARD, Secrétaire de la Fédération Nationale des moyens de transports.

JACCORD, Secrétaire Général du Syndicat du personnel des T. C. R. P.

MOLLARD, Secrétaire du Syndicat de l'E. L. R. T., Président de l'Union des Caisse des Transports.

Seront présents : LAMONGIE, Secrétaire des Tramways d'Angers et un de ses collaborateurs.

Le Samedi 12 Août, à 19 heures, Banquet par souscription au prix de 20 francs, dans les Salons du Tourbillon, Boulevard National à Doulon.

A l'issue du Banquet, remise d'objets-souvenirs aux camarades syndiqués et retraités de l'année.

DEUXIÈME PARTIE

Après la remise d'objets-souvenirs, commencera le Bal de nuit, avec le concours de l'Orchestre LOCHON.

Ce Bal est entièrement gratuit pour tous les employés et ouvriers syndiqués à jour de leurs cotisations, ainsi qu'aux membres de leur famille.

Le Comité compte que chacun aura à cœur de venir fêter dignement son organisation ainsi que d'apporter le témoignage de sa sympathie aux vieux camarades qui ont si bien défriché le terrain syndical.

Pour le Comité des Fêtes,

Le Secrétaire : A. CAILLON.

P. S. — Une permanence fonctionnera le Samedi 5 Août au dépôt de la Morrhonnière auprès du Trésorier, afin de recevoir les adhésions au Banquet.

Aucun crédit ne sera fait et les adhésions non payées d'avance seront considérées comme nulles.

A. G.

**AVIS
aux Syndiqués de l'Union Locale**

Le Syndicat des Employés et Ouvriers des Tramways et Autobus de Nantes invite cordialement les syndiqués de l'Union Locale à assister au **GRAND BAL DE NUIT**, organisé dans les **Salons du Tourbillon, Boulevard National, Doulon**, pour le **Samedi 12 Août 1933**, en l'honneur de son **25^e Anniversaire**. L'entrée est abso-

lument gratuite et chaque syndiqué pourra être accompagné d'une cavalière. Il devra être porteur de sa carte confédérale et à jour de ses cotisations. Ouverture des portes à 22 heures ; on dansera jusqu'à 2 heures du matin.

Pour le Syndicat :
Le Secrétaire du Comité des Fêtes,
CAILLON.

PÊCHEURS !

Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités

Ludovic CADIOU, Rue Grande-Biesse, 10 (près du Pont de la Madeleine - NANTES)
MODERN'PÊCHE

Café de la Réunion

J. CLÉRO

25, Rue Voltaire - NANTES

VINS BLANCS DE CHOIX

Aux GALERIES de CHANTENAY

A. LEROUX

38, place Jean-Macé - CHANTENAY-s/-LOIRE

Tissus - Confections
Chapellerie-Bonneterie-Layettes, etc.
Prix sans Concurrence R. C. Nantes 4.319 bis

Cycles BRITANIA

VENTE EN GROS :

3, Place Edouard-Normand
NANTES

Au Rendez-vous
des Ouvriers et Employés des Tramways
CAFÉ TERMINUS
A. FERRAND
Place de la Morhonnaire - NANTES
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

Maison ETOURNEAU

12, Quai du Port-Maillard, 12

NANTES

Électricité - Fournitures pour installations
d'éclairage

Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

A Louer

A L'ÉGLANTINE

Couronnes Mortuaires

1, Rue du Moulin - NANTES

Téléphone 145.44

Remise aux Sociétés

A LOUER

Téléph. 134.47 SALONS SOURISSE, 21 RUE GUTENBERG R. C. Nantes 8744

MARIAGES - BANQUETS

SALLE DE FÊTE POUR CONCERTS, 600 personnes - Petits et Grands Salons

Matériels pour Buffets

Kermesses, Excursions, etc.

Cuisine Soignée

Service Irréprochable

Consultez le livre de Menu - PRIX MODÉRÉS

CAFÉ DE TOULOUSE

10, Place du Commerce - NANTES

SALLES POUR SOCIÉTÉS

E. BOUCHERIE

DÉPOT DE BAGAGES - Garage pour Cycles dans la Cour

Téléphone 118.32

R. C. 1.041

TRAVAILLEURS SYNDIQUES

Quelle amélioration peut vous apporter l'augmentation des salaires, si le coût de la vie augmente dans des proportions plus sensibles encore.

En cette circonstance, souvenez-vous que seule la Coopération est un moyen efficace pour limiter cette augmentation.

Adhérez à l'Union des Coopérateurs

LA SOLIDARITÉ

Assurance Ouvrière contre l'Incendie

Fondée à Nantes en 1900

Siège Social à PARIS

3, Boulevard Beaumarchais

Situation de la Société au 31 Décembre 1931	
Capitaux assurés	3.105.000.000 de Francs
Portefeuille de cotisations à recevoir	10.000.000 de Francs
Portefeuilles de titres	405.000 Francs
Sociétaires	85.000

LA SOLIDARITÉ est administrée et contrôlée par des Organisations Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.

Pour tous Renseignements :

S'adresser ou écrire à M. CLÉRO, Café de la Réunion, 25, Rue Voltaire
AGENT POUR NANTES ET LA RÉGION

Impressions en tous Genres

IMPRIMERIE OUVRIÈRE

Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative

PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS



Le Gérant : R. ROCHET.

Imprimerie Ouvrière - NANTES.